

Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: - (1983)

Heft: 667

Artikel: Règlements de comptes : coûts de la santé : le temps des anathèmes

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1024747>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Coûts de la santé: le temps des anathèmes

Santé: les fronts se durcissent et les coutures du système helvétique craquent. Aujourd'hui, ce sont les relations entre les caisses-maladie et les médecins (en Suisse romande, dans quatre cantons sur six, les conventions tarifaires entre médecins et caisses n'ont pas encore été adoptées, faute d'accord satisfaisant) qui sont le symptôme le plus visible du malaise profond engendré par une explosion des coûts, aux conséquences prévisibles (combien de fois, sous la conduite de Pierre Gilliland, les avons-nous abordées dans ces colonnes?) mais trop longtemps ignorées. Le plus inquiétant, dans l'évolution actuelle, c'est que les conflits ne débouchent pas encore sur une révision fondamentale des objectifs, et par exemple sur la détermination des économies véritables et indispensables avec le calendrier de mise en œuvre qui s'impose: à travers les affrontements et la définition bruyante des res-

ponsabilités prévaut encore la défense d'intérêts corporatistes qui a mené à la situation actuelle.

C'est au point qu'il faut craindre que les grands déballages, les mises en accusation, les désignations de boucs émissaires ne rendent plus difficile encore la transmission d'un constat clair à la grande masse des assurés et des consommateurs de la médecine de qui dépend en définitive, il ne faut pas le cacher, la réussite de toutes les initiatives qui pourraient être finalement prises.

Et pourtant, certains chiffres parlent d'eux-mêmes. Voyez par exemple le bilan mis à jour au début 1983 par le Concordat des caisses-maladie suisses au chapitre des frais hospitaliers, dont on sait de quel poids ils pèsent sur les dépenses de santé.

Pour l'ensemble de la Suisse, ce ne sont pas moins de seize cantons qui seront confrontés en 1983 à des hausses tarifaires dans les hôpitaux (AI, AR, BE, BS, GE, GL, LU, NE, NW, SG, SH, SO, SZ, TG, VD, ZG), dans sept cantons les taxes resteront les mêmes qu'en 1982 (AG, BL, GR, JU, OW, UR, ZH) et dans trois cantons il n'y avait pas de chiffres disponibles (FR, TI, VS).

Et puisque nous y sommes, allons-y de quelques détails! Dans le tableau ci-dessous, les taxes mentionnées sont celles des forfaits complets valables dès le 1^{er} janvier 1983 pour les habitants du canton considéré, en division commune. L'évolution 1980-1983 se passe de commentaires. Les cantons romands (pas de donnée pour cette année pour Fribourg et le Valais):

Canton	Hôpital	1980	1981	1982	1983
FR	Fribourg	150.—	150.—	165.—	—.—
GE	Hôpital cantonal	90.—	95.—	100.—	125.—
	Hôpital de gériatrie	80.—	85.—	90.—	115.—
	Clinique psychiatrique	90.—	95.—	100.—	115.—
JU	Delémont, Porrentruy	131.—	150.— 1.7	173/175	173/175
	Saignelégier	74.—	85.— 1.7	107.—	107.—
NE	Hôpitaux généraux	117.— (1.11)	126.— (1.11)	136.— (1.11)	153.—
	Cliniques psychiatriques	57.—	57.—	67.— (1.11)	72.—
VD	Hôpitaux généraux	174.—	188.—	206.—	233.—
	Cliniques psychiatriques	103.—	111.—	122.—	138.—
VS	Brigue	183.—	183.—	210.—	—.—
	Martigny	155.—	181.—	199.—	—.—
	Monthey	155.—	170.—	200.—	—.—
	Sierre	175.—	210.—	235.—	—.—
	Sion (Hôpital régional)	212.—	217.—	235.—	—.—
	Sion (clinique)	172.—	172.—	192.—	—.—
	Viège	130.—	150.—	177.—	—.—
	Clinique psych. Monthey	77.—	80.—	94.—	—.—

DOMAINE PUBLIC

A votre disposition...

A l'appui des textes publiés, nous nous efforçons de donner systématiquement les références précises de nos sources, par honnêteté d'abord mais aussi pour aider ceux de nos lecteurs qui voudraient compléter leur information. De la même façon, et pour les mêmes raisons, nous nous reportons souvent à des numéros passés de «Domaine Public» où le sujet en question avait déjà été abordé: si l'un de ces numéros-là vous manquait, n'hésitez pas à nous le demander; nous pourrions dans nos «stocks» pour vous donner satisfaction, ou au moins nous vous ferions tenir une photocopie de l'article recherché.

PS. DP 666, «Encyclopédie vaudoise, Les âges de la vie»: à la place de ce curieux rapport «Schuchler» sur le logement au début de ce siècle, il fallait lire, bien sûr, rapport Schnetzler! Toutes nos excuses.